

Présentation de « Véloptions »

Le nouveau dispositif de la **MAISON DU VÉLO**
Toulouse - Occitanie



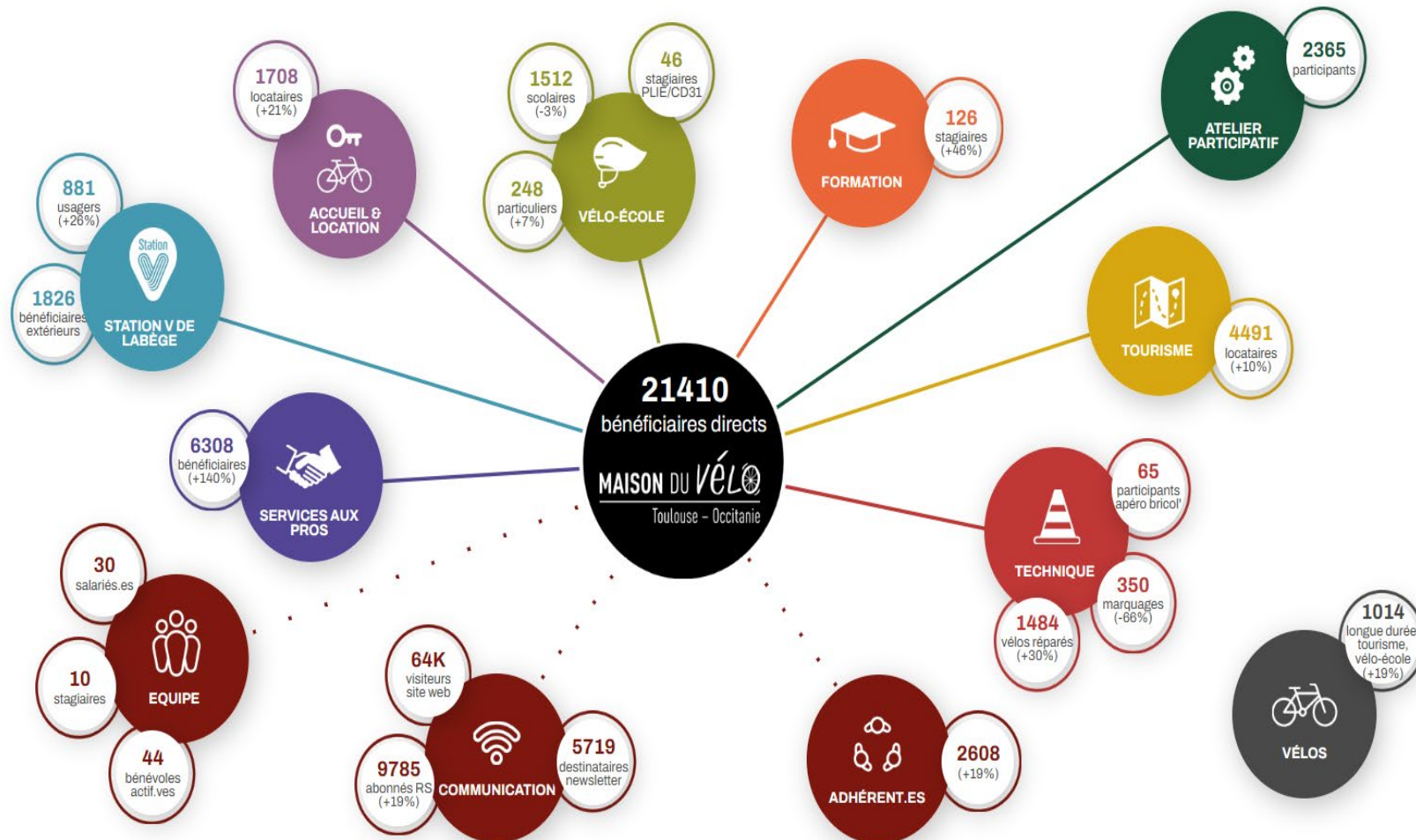


La Maison du Vélo Toulouse

Depuis 2005

2600 adhérent.es

30 salarié.es / 30 bénévoles



Les avantages du Vélo



Partenariat Maison du Vélo – Tisséo Collectivités

- Un partenariat ancien qui se poursuit
- Du « Pack Vélo Pro » à « Véloptions »
- Pourquoi ce changement ?
 - + de modularité
 - + de choix
 - - de gestion administrative



Véloptions : les principes

- 4 prestations par employeurs + une réunion de programmation
- A partir d'aujourd'hui jusqu'à mars 2027
- Sans délai : possibilité de lisser les prestations jusqu'à mars 2027



Vélooptions : le catalogue

Thématique	Prestation	Durée
Réunion	Réunion de présentation (obligatoire)	1h-1h30
Réparation	Initiation à la mécanique	2h
Réparation	Atelier participatif	2h
Formation	Webinaires/conférences	1h30
Formation	Formation pratique code de la route	1h30
Formation	Test code de la route	1h
Conseil	Conseils sur les équipements, aides et services vélos	1h-1h30
Conseil	Stand d'information	2h
Animation	Essai de Vélos (à prendre en complément d'un stand)	2h
Animation	Vélo mixeur 50 verres avec fruits (à prendre en complément d'un stand)	2h
Animation	Vélo générateur d'énergie (à prendre en complément d'un stand)	2h

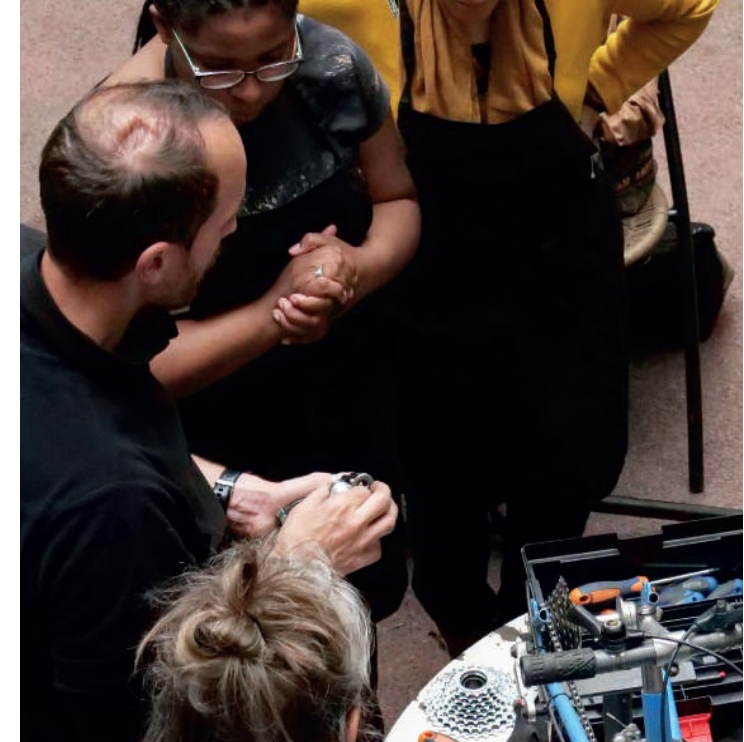
Véloptions : la réunion de présentation

- **Objectif** : Présenter le programme, le déroulé et les différentes possibilités de prestations à choisir
- **Déroulé** : Un.e conseiller.e mobilité vient sur site ou réalise une réunion à distance (à la préférence de l'établissement) et présente les modalités du programme Véloptions.
- **Spécificité** : Obligatoire (à réaliser en amont des autres prestations).
- **Durée** : 1h – 1h30



A) Initiation à la mécanique :

- **Objectif** : Devenir autonome dans l'entretien de son vélo. Proposer un moment convivial et collaboratif aux collaborateurs.
- **Déroulé** : Un.e mécanicien.ne formateur.rice accueille un groupe de cyclistes avec leurs vélos pour aborder une thématique et appréhender les bases de la mécanique vélo. Un cycle de plusieurs thématiques peut être proposé. Cette initiation peut se réaliser au sein de votre organisation ou bien dans les locaux de la Maison du Vélo.
- **Durée** : 2h



B) Atelier participatif :

- **Objectif** : Faire gagner en autonomie dans le réglage, entretien et réparation de vélo
- **Déroulé** : Dans un atelier participatif, le mécano c'est le/la salarié.e ! Sur le lieu de travail, un.e mécanicien.ne cycle qualifié.e met à sa disposition outillage, matériel et conseils. L'animateur.rice montre et guide sur les gestes à réaliser. Les besoins de réparation sont préalablement identifiés au moyen d'un questionnaire.
- **Durée** : 2h





Véloptions : thématique « formation »

A) Webinaires / conférences :

- **Objectif :**
 - Acquérir les connaissances pour améliorer et sécuriser sa pratique de conduite à vélo et/ou en voiture.
 - Donner une image positive du vélo.
 - Faciliter et encourager la pratique du vélo.
- **Déroulé :** Un.e conseiller.e mobilité délivre cette formation qui se déroule sur le lieu de travail ou à distance. Elle s'appuie sur des exemples concrets et des conseils de bonnes pratiques.
- **Spécificité :** plusieurs thématiques au choix :
 - Pratiquer le vélo au quotidien
 - Pédaler sans risques
 - Circuler à vélo avec des enfants
 - Voyager à vélo
 - Prévenir le vol de son vélo

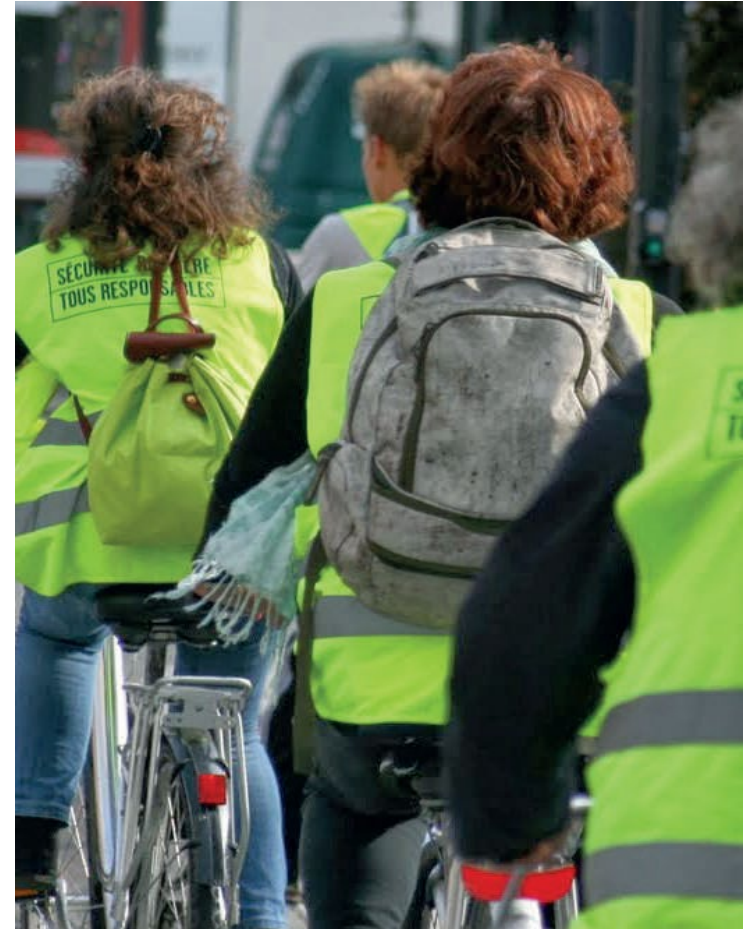


B) Formation pratique « rouler en sécurité » :

- **Objectif :**

- Acquérir les outils et connaissances nécessaires pour changer son regard sur la pratique du vélo comme moyen de transport.
- Être capable de circuler à vélo en sécurité facilement avec les autres usagers.
- Repérer les itinéraires cyclables autour du site employeur.

- **Déroulé :** Cette formation s'adresse aux collaborateurs sachant déjà rouler à vélo, souhaitant se perfectionner ou gagner en confiance. Elle se déroule sur le lieu et le temps de travail, en petit groupe. La formation se déroule sous forme de mise en situation, circuit encadré pour apprendre à circuler à vélo en sécurité. Les conseils sont dispensés à partir de cas concrets rencontrés. Cette formation est délivrée par un moniteur-éducateur vélo.



- **Durée :** 1h30



C) Test code de la route :

- **Objectif :**

- Acquérir les connaissances sur le code de la route en relation avec les cyclistes.
- Acquérir des connaissances sur les bonnes pratiques.

- **Déroulé :** Sous format d'un quiz ou de même que pour le code de la route pour automobiliste, les participant.e.s devront répondre aux différentes propositions avec des questions à choix multiples et mise en situation avec images. Une fois le test passé, une correction sera réalisée et possibilité de questions / réponses.

- **Durée :** 1h



A) Conseils sur les équipements, aides et services vélos :

- **Objectif** : cadrer et conseiller les référent.e.s mobilités aux équipements vélos, aides financières et avantages fiscaux de la mobilité cyclable.
- **Déroulé** : Un.e conseiller.e mobilité vient sur site et présente les modalités sur les équipements, aides et services vélos.
- **Durée** : 1h – 1h30



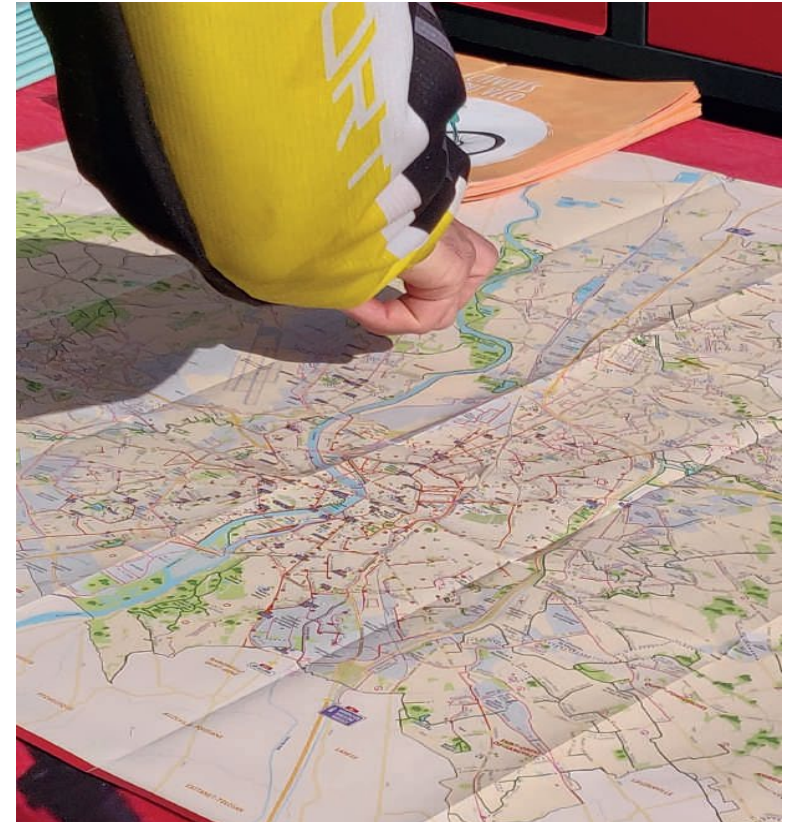
B) Stand d'information :

- **Objectif :**

- Aborder les enjeux liés aux modes de déplacements, à la sécurité routière ou à la transition énergétique auprès d'un large public.
- Trouver des solutions pour les personnes qui auraient des freins à la pratique du vélo.

- **Déroulé :** Un.e conseiller.e en mobilité de la Maison du Vélo sensibilise les participant.es à la pratique du vélo au quotidien et à ses avantages, en tenant un stand au sein de votre organisation. La Maison du Vélo répond aux questions et propose :

- Des conseils sur les risques routiers, la lutte contre le vol, l'utilisation du vélo, les accessoires indispensables,...
- De la documentation sur les différents services vélo existants sur le territoire,
- Des cartes cyclables du territoire, des itinéraires personnalisés,
- Un quiz sur la culture vélo avec des goodies à gagner pour amener des discussions sur le vélo.



- **Durée : 2h**



A) Essai de vélos :

- **Objectif :**

- Permettre aux utilisateur.rices potentiel.les d'appréhender en situation réelle leurs nombreux avantages.
- Permettre de tester un vélo avant un investissement parfois conséquent.

- **Déroulé :** Vélo cargo, vélo pliant, vélo à assistance électrique... Pour changer les habitudes de déplacements quotidiens, il est important de pouvoir tester un vélo spécifique à ses besoins. Un.e conseiller.e délivrera des conseils et animera cet essai de vélos.

- **Spécificité :**

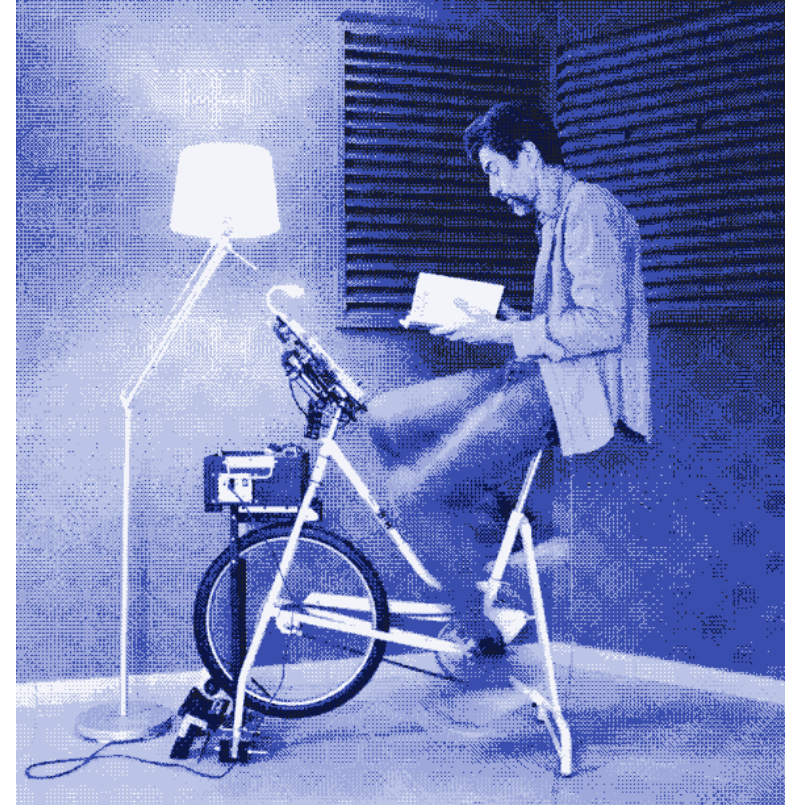
- A prendre en complément d'un stand
- Choix de 3 vélos différents

- **Durée :** 2h



B) Vélo générateur d'énergie :

- **Objectif :**
 - Donner une image positive du vélo.
 - Aborder des thèmes variés : transition énergétique, mobilité active, santé, sport et loisirs.
- **Déroulé :** En cours de développement
- **Spécificité :** A prendre en complément d'un stand
- **Durée :** 2h



B) Vélo mixeur :

- **Objectif :**
 - Donner une image positive du vélo.
 - Aborder des thèmes variés : transition énergétique, mobilité active, nutrition, santé, sport et loisirs.
- **Déroulé :** Un.e conseiller.e mobilité anime la prestation et délivre des conseils sur la pratique du vélo au quotidien. Le vélo-mixeur fonctionne de manière ludique, à la force du mollet. Quelques fruits dans le blender à l'avant du vélo, du jus de fruits et quelques coups de pédales, c'est tout ce qu'il faut pour déguster un délicieux smoothie. Les fruits seront fournis pour une cinquantaine de verres.
- **Spécificité :** A prendre en complément d'un stand



Deux questionnaires seront à remplir obligatoirement :

- **1 questionnaire à chaud pour les salariés** bénéficiant du dispositif afin de mesurer la satisfaction liée aux prestations retenus par l'employeur.
- **1 questionnaire à froid pour le référent mobilité** (quelques mois après la dernière prestation) afin de mesurer l'impact des prestations à plus long terme.





Véloptions : les critères d'accès au dispositif



- Être localisé dans le ressort territorial de Tisséo

- Être engagé dans une démarche de plan de mobilité employeur :



- Réalisation d'un diagnostic mobilité (à minima une enquête) dans les 2 ans précédents
Et/ou



- Mise en place du forfait mobilités durables intégrant le mode « vélo »



- Tisséo Collectivités fixe une jauge d'environ 6 employeurs chaque année



- Tisséo Collectivités garantit une équité territoriale





Véloptions : ressources

- Site de la Maison du Vélo – espace pro : <https://www.maisonduverlotoulouse.com/prestations-velo-employeurs/>
- Catalogue de la Maison du Vélo – prestations comprises dans Véloptions symbolisées par une pastille rose dans le sommaire et par une pastille Tisséo dans les descriptifs : https://www.maisonduverlotoulouse.com/wp-content/uploads/2024/03/catalogue-pro-mdv_2024_web.pdf





Véloptions : comment en bénéficier ?

Contactez Tisséo Collectivités à l'adresse mail :

contact@commuteo.info

